

SST (SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL)

Objectif pédagogique

Etre capable :

- de situer le rôle du SST dans l'entreprise,
- de rechercher les risques persistants pour protéger,
- d'examiner la victime et faire alerter,
- de secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime.

Personnel concerné

Toute personne devant exercer la fonction de SST dans son établissement.
Toute personne volontaire à tous les échelons de l'entreprise

Pédagogie

Cours essentiellement pratique, conforme au programme de l'INRS.
Protéger, Examiner, Alerter, Secourir

PROGRAMME

1/ Le Sauvetage Secourisme du Travail

Accidents du travail.

Intérêt de la prévention des risques professionnels.

Rôle du SST.

2/ Les règles d'intervention face à une situation d'accident

Rechercher les risques persistants pour protéger. Faire Alerter ou Alerter.

Secourir en effectuant l'action appropriée à l'état de la victime :

- la victime saigne abondamment,
- la victime s'étouffe,
- la victime répond et se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux,
- la victime répond et se plaint de brûlures et/ou d'une douleur empêchant certains mouvements et/ou d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
- la victime ne répond pas, elle respire ou ne respire pas.

3/ Exercices pratiques appropriés aux différentes situations rencontrées

Un saignement abondant, un arrêt respiratoire, un arrêt cardiaque, un blessé inconscient, des fractures, des brûlures chimiques, des brûlures thermiques, des plaies, un étouffement.

Réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson. Pose d'un garrot, d'un tampon relais, compression manuelle et points de compression.

4/ Contrôle du comportement (en continu lors des mises en situations)

Evaluation et résultats.

Analyses et commentaires sur les axes de progrès.

5/ Situations inhérentes aux risques spécifiques de l'établissement

Elles sont déterminées à l'initiative du Médecin du Travail.

Elles font l'objet d'un complément de formation dont la durée est à convenir au cas par cas.

VALIDATION DE FORMATION

Un certificat de SST sera délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'évaluation continue.



DUREE : 2 jours

COUT : INTRA OU INTER : NOUS CONTACTER

20 RUE ALEXANDRE ISAAC BP (03) 97170 PETIT-BOURG